



Réf. Farde e-Assemblées : 2409560

N° OJ : 49

Projet d'Arrêté - Conseil du 28/06/2021

Objet : Octroi d'un subside de 20.000,00 EUR à "Ride Your Future" asbl.

Le Conseil Communal,

Vu l'article 117 de la nouvelle loi communale ;

Vu la loi du 14 novembre 1983 relative au contrôle de l'octroi et de l'emploi de certaines subventions ;

Considérant le souhait de l'asbl, en collaboration de la Ville de Bruxelles de mettre en place deux infrastructures temporaires pendant tout l'été, dédiées à la mobilité douce et à l'apprentissage des compétences de base pour rouler en ville en vélo, trottinettes, rollers, skate, etc.

Considérant la volonté de développer un programme spécifique dédié aux femmes pour encourager l'usage, l'apprentissage et la pratique du vélo au quotidien ou pour des activités de loisir pour ce public spécifique ;

Considérant 'Ride Your Future', asbl créée en juin 2020, qui développe des animations autour du vélo et particulièrement du Pumptrack – l'ultime terrain de jeu urbain – en Belgique et a pour mission de favoriser l'usage et l'apprentissage de la mobilité douce à travers des activités pédagogiques, ludiques, sociales et sportives ;

Considérant que le programme d'activités consiste en :

- Mobile Pumptrack : l'ultime terrain de jeu urbain en Belgique. Un circuit qui attire tout celles et ceux qui aiment les sports urbains et adapté à tous (vélo, draisienne, trottinette, skateboard ou rollers). Par cette diversité d'utilisateurs, le Mobile Pumptrack est une installation temporaire sportive unique
- Velomaster : pour l'éducation à la sécurité routière – des simulations intelligentes d'infrastructures urbaines.
- Elles en Selles : vise l'expérimentation de l'usage du vélo par le public féminin sur le territoire de la Ville de Bruxelles, voire une remise en selle pour les femmes actives et les femmes seniors qui souhaitent reprendre des activités sur leurs deux roues

Considérant que les publics visés sont les plus jeunes (de 2 à 18 ans), les cyclistes débutants et le public féminin et que les activités devraient se dérouler entre juillet et septembre 2021 ;

Considérant que l'activité Velomaster devrait se dérouler au coeur du Parc d'Osseghem, sur l'avenue du Gros Tilleul du 01 au 29 juillet 2021 (le lieu exact sera communiqué à la cellule Event dans le cadre de la demande d'autorisation d'évènement) et Mobile Pumptrack sur la fraîchement rénovée Place Bockstael (le lieu exact sera communiqué à la cellule Event dans le cadre de la demande d'autorisation d'évènement) du 01 au 28 août 2021 ;

Considérant que suite à l'appel à projets « Bruxelles en Vacances » lancé par Bruxelles Mobilité, 48 projets parmi les 116 candidatures ont été sélectionnés, dont le projet 'Ride Your Future' qui a donc sollicité et obtenu un soutien de Bruxelles mobilité pour les frais de personnel liés à l'animation du Mobile Pump track et du site Velomaster ;

Considérant que L'appel « Bruxelles en Vacances » permet de subventionner des asbl qui organisent des projets en lien avec les objectifs de Good Move ;

Considérant que les crédits appropriés sont inscrits à l'article 41006/33202 du budget ordinaire 2021;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins ;



DECIDE :

Article 1 :

Le principe d'octroyer un subside de 20.000 EUR à l'asbl 'Ride Your Future' pour favoriser la pratique et l'usage du vélo à Bruxelles par la mise en place d'activités fun, sociales et pédagogiques entre juillet septembre 2021 est approuvé

Article 2 :

La dépense dont question à l'article 1 sera financée par la trésorerie.

Article 3 :

Le Collège est chargé des modalités d'exécution.

Annexes :